



# FORÊT & RURALITÉ

## Des synergies à explorer

Quelle place occupent les forêts et les forestiers dans les dynamiques rurales ? Quelles synergies existent ou faudrait-il développer avec le monde agricole et les acteurs des territoires ruraux ?

Les forestiers sont pleinement acteurs de la vie économique de la France rurale. Pourtant, ils souffrent parfois de leur image de solitaires, dans un monde à part, peu enclins à partager leur passion de la sylviculture. Une opinion trop hâtive à en juger par les nombreuses initiatives concertées entre les forestiers privés, les représentants du monde agricole, ou les collectivités rurales pour faire de la forêt un véritable moteur du développement du territoire.

Et sur le terrain, la frontière entre forêt et cultures n'est pas toujours si nette. Entre sylvopastoralisme, agroforesterie et productions agricoles sous couvert forestier, de nombreux exemples de mixité montrent la richesse et la diversité des usages dans les territoires ruraux.

# Forêts, maillons de la ruralité

Malgré des régimes juridiques et administratifs nettement séparés entre forêt et agriculture, nombreux sont les propriétaires à double casquette disposant à la fois de parcelles forestières et agricoles, favorisant l'existence d'une culture rurale commune.



Paysage rural dans le Rhône. Philippe Gaudry © CNPF.

La frontière nette entre le Code rural et le Code forestier, qui contribue à faire de la forêt un « monde à part », n'est pas complètement hermétique. En France, encore plus qu'ailleurs, la propriété rurale repose sur une grande diversité de profils et de modes de gestion. « Beaucoup d'agriculteurs sont aussi propriétaires de petites parcelles forestières, et les agriculteurs siègent en nombre dans les instances forestières », rappelle Henri Biès-Péré, agriculteur et vice-président de la FNSEA<sup>1</sup>.

## Des réalités diverses

Les propriétaires forestiers concernés maintiennent généralement le fermage des terres agricoles. Les agriculteurs qui deviennent propriétaires de parcelles forestières les gèrent souvent comme des espaces agricoles secondaires. D'ailleurs, ces « forêts paysannes » servent plutôt de complément de revenu (bois de chauffage, piquets, petits fruits, champignons, ressource pastorale...) ou d'espaces de loisirs voire de biodiversité, et sont dispersées sur le territoire en occupant souvent de petites surfaces. Certains agriculteurs deviennent propriétaires forestiers pour des

raisons économiques : pour rentabiliser des parcelles agricoles abandonnées ou des friches. Chaque année, 80 000 hectares passent d'ailleurs de l'agriculture à la forêt, pour la plupart des terrains abandonnés par l'agriculture depuis plus de trente ans. « Les agriculteurs sont des profils qui peuvent se reconverter facilement en populiculture par exemple. Les techniques et entretiens sylvicoles sont proches de ceux du monde agricole. Ils sont également souvent déjà équipés en matériel. C'est important de sensibiliser les jeunes agriculteurs. L'agroforesterie peut d'ailleurs être un bon point d'entrée », témoigne un gestionnaire forestier.

## Un élan commun à créer

Les relations entre agriculteurs et forestiers ne sont pas toujours faciles. Les conflits sur l'entretien des lisières forestières aux abords des champs sont fréquents. Pourtant, « les acteurs du monde rural ont tout à gagner à construire ensemble », précise Henri Biès-Péré.

1. Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, syndicat majoritaire du monde agricole.

La FNSEA est d'ailleurs à l'initiative d'un manifeste, cosigné par un ensemble d'acteurs ruraux aussi divers que Fransylva, les syndicats hôteliers et buralistes, les Safer, et les organisations de chasse. « *Le Manifeste pour des ruralités vivantes constitue une mise en avant de la richesse de l'économie en milieu rural. Cela dépasse largement les réalités agricoles et concerne les forestiers, les artisans, le tertiaire...* » rappelle-t-il. « *Les territoires ruraux sont des espaces qui possèdent de nombreux atouts, ressources et potentialités. Mais, trop souvent, les débats publics tendent à réduire la ruralité aux seules notions de nature, d'environnement, de qualité de vie, négligeant voire opposant sa vocation productive et ses entrepreneurs.* »

Pour remettre les territoires ruraux au cœur du débat, les signataires du manifeste appellent à remettre l'activité économique des zones rurales au cœur des priorités, et le vivre ensemble que cela exige. « *C'est d'autant plus important que nous nous attelons à des défis de taille, et que nous sommes appelés à mettre les capacités du milieu rural au service de la neutralité carbone* », indique Henri Biès-Péré.

Selon lui, « *les synergies et le dialogue entre les acteurs ruraux représentent une opportunité pour développer des projets de territoire, créer des emplois et diversifier les revenus. L'utilisation du bois comme énergie renouvelable peut offrir des opportunités intéressantes pour les agriculteurs, notamment pour la valorisation des bordures et des bois sous-exploités* ». Il faut pour cela s'appuyer sur l'échelon local, les bonnes idées et les bonnes volontés de chacun. « *Les agriculteurs ne peuvent pas tout faire seuls. Les collectivités peuvent par exemple jouer un rôle important en installant les infrastructures nécessaires pour faciliter le développement de ces projets.* »

## L'arbre et la forêt comme moteurs

L'arbre a un rôle à jouer dans le développement d'une économie circulaire de territoire. Henri Biès-Péré cite l'exemple d'un jeune entrepreneur ayant développé sur sa commune un service de coupes d'arbres pour four-



Champ de lavande en hiver. Bernard Petit © CNPF.

« **L'arbre a un rôle à jouer dans le développement d'une économie circulaire de territoire** »

nir les chauffages des collectivités, « *un bon exemple de structuration d'une filière qui met les collectivités, les agriculteurs et les forestiers autour de la table* ». En parallèle, « *tout pousse les agriculteurs à planter des haies ou des bois. Dans certaines zones où la culture est aléatoire, où l'irrigation est trop faible, la plantation a un excellent potentiel pour l'avenir. On peut faire le choix d'essences à croissance rapide en prévoyant une exploitation, ou installer une forêt de chênes dans un objectif de transmission ou de création d'un patrimoine de long*

terme ». Le contexte administratif encourage également les agriculteurs à se tourner vers la ressource bois au travers de « *la politique agricole commune qui oblige les agriculteurs à installer 4 à 7 % de surfaces à vocation environnementale* ». Cela représente pour les exploitants une occasion d'investir sur l'avenir, de mener une vraie réflexion et de monter en compétence sur les questions forestières.

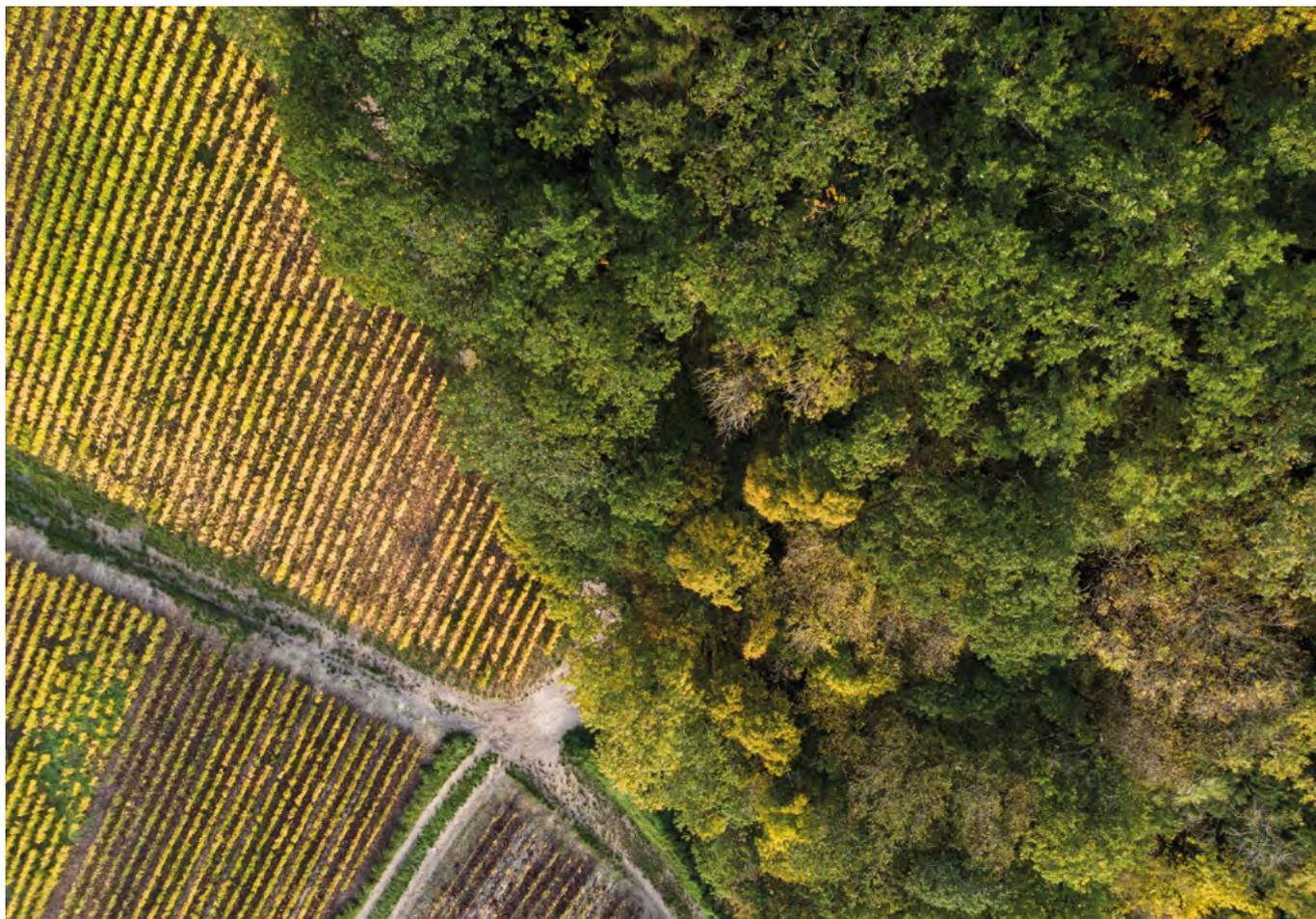
« *Pour cela, le dialogue et la concertation territoriale sont clés.* » Henri Biès-Péré en est convaincu. « *Dès que le dialogue local est instauré, tout le monde s'enrichit et les erreurs sont évitées. Pour construire en commun, il faut anticiper les besoins de chacun* », conclut-il.

## La ruralité en quelques chiffres

- **49 %** du territoire sont composés de surface agricole / **31 %** de surface forestière
- Surface agricole utile : **28** millions d'hectares / **17** millions d'hectares forestiers
- **4** millions de propriétaires privés ruraux / **3,5** millions de propriétaires forestiers
- **13** millions d'acteurs de la ruralité
- **22 000** entreprises de travaux agricoles (**63 %**), ruraux et forestiers (**37 %**), soit près de **100 000** emplois non délocalisables
- **Plusieurs milliers** de jeunes recrutés en stage ou en apprentissage par ces entreprises

# La ruralité toujours plus attractive

Les installations durables de citadins à la campagne sont loin d'être un phénomène de mode. Si les profils des néoruraux sont très diversifiés, les communes y voient une occasion de booster l'attractivité de leur territoire, voire un levier pour la transition écologique.



Un domaine entre vigne et forêt. © DR.

Les territoires ont un rôle clé à jouer dans le cadre de la transition écologique. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers y sont des acteurs incontournables pour adapter les modes de production agricole et forestière aux évolutions du climat, et accompagner les acteurs du monde rural. Afin de sensibiliser les jeunes à ces métiers et aux entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers, la FNEDT et ses partenaires ont d'ailleurs récemment été à l'initiative d'une opération baptisée « Travailler nature ! ». L'association de jeunes forestiers Forêt Sphère témoigne également de l'intérêt croissant de la nouvelle génération pour les métiers de la filière forêt-bois, tout comme d'autres associations pour les métiers ruraux telles que Syndicat des jeunes propriétaires privés ruraux ou Jeunes agriculteurs.

## Dans le Var, un patrimoine entre vignes et forêts

Étienne Ortelli a repris depuis peu le vignoble familial situé dans le Haut-Var, acheté à la bougie par sa mère en 1990. C'est l'opportunité d'agrandir l'exploitation de 12 hectares supplémentaires qui l'a décidé à venir s'installer avec sa famille. Il a, dans la foulée, fait le choix d'acquérir 140 hectares de forêts adjacentes. « *J'ai toujours voulu participer au développement du milieu rural, mais surtout à sa préservation. Je vois trop régulièrement des projets d'installations photovoltaïques qui bouleversent notre paysage.* » C'est aussi au patrimoine rural auquel le jeune vigneron est attaché. Il connaît l'histoire de son territoire sur le bout des doigts : « *Notre parcelle de vignes était anciennement forestière. Au*

xix<sup>e</sup> siècle, le domaine accueillait des vers à soie. La magnanerie était également plantée d'amandiers. » D'énormes trous jalonnent la forêt aux alentours. « Autrefois, Péchiney exploitait la bauxite pour faire de l'aluminium. Mais les coûts ont stoppé l'exploitation... » Mené en agriculture biologique, le terroir, situé à 400 m d'altitude, est très favorable à la vigne. « Bien sûr, la vigne et la forêt interagissent. La forêt joue le rôle de barrière végétale, elle ne doit pas être trop haute sinon elle empêche le mistral de sécher les feuilles. C'est important pour éviter le développement de champignons sur les vignes. La concurrence hydrique est en revanche un vrai sujet, marquant en bordure de forêt où les vignes ne produisent pas. » Les 28 hectares du site profitent aussi d'une influence continentale qui rafraîchit la vigne et tempère les chaleurs estivales. « Grâce au vent et au soleil, on a très peu de traitements, trois à quatre tout au plus par an. Les vignes sont vendangées en octobre, très tardivement, afin de collecter le meilleur de leurs grains. On obtient ainsi des vins très aromatiques. »

Novice en gestion forestière, Étienne étudie au fil de l'eau les opportunités pour valoriser au mieux sa forêt. « On trouve principalement du chêne vert et un peu de pin maritime. Aujourd'hui, c'est surtout la protection incendie qui oriente les interventions sylvicoles. J'ai fait des éclaircies pour entretenir les chemins forestiers, et en expérimentation sur une parcelle de cinq hectares. Je m'attelle en parallèle à la rédaction d'un nouveau plan simple de gestion. » Plusieurs tentatives de sylvo-pastoralisme ont été faites : « Nous avions neuf chèvres autrefois, qui permettaient d'entretenir la forêt. Mais le loup est passé par là... Aujourd'hui, j'accueille un berger qui fait pâturer 500 moutons sur la propriété. » Étienne s'est aussi rapproché de la société de chasse locale et a relancé l'organisation de chasses régulières en hiver, quand la vigne est au repos.

## Cultiver les connaissances

Sur plus de 600 hectares dont 250 hectares de forêt, le campus Hectar accueille et forme aux portes de Paris les futurs chefs d'entreprise avec des projets agricoles très variés, du maraîchage à l'élevage, en passant par l'agroforesterie. Hectar a ouvert ses portes en 2021 pour tenter de pallier le manque de repreneurs d'exploitations rurales. Hectar s'attache aussi à sensibiliser le jeune public et à revaloriser les métiers ruraux, en proposant des journées d'immersion aux écoles élémentaires, et en accueillant des stagiaires de 3<sup>e</sup>.



Coupe de bois de chauffage. Olivier Picard © CNPF.

## Bois de chauffage en forêt privée

L'acquisition récente d'une forêt en Seine-et-Marne par Édouard B, jeune propriétaire, l'a amené à revoir la sylviculture menée sur l'ensemble des parcelles. « La ressource en chêne donne l'impression d'avoir été un peu "surexploitée" par les anciens propriétaires. C'est dommage, car il reste quelques très beaux sujets. Je cherche vraiment à revaloriser cette essence autant que possible. » Sur une chênaie-charmaie de deux hectares, il a choisi de proposer à des particuliers la vente de bois de chauffage sur pied. « Cela s'y prête bien car le taillis de charme est très vigoureux, il faut absolument laisser plus de lumière pour favoriser la régénération naturelle du chêne. Cela demande d'éclaircir le taillis de charme régulièrement.

Mais c'est une surface trop petite pour intéresser des exploitants. » Chaque année, le propriétaire signe des contrats de cession de bois de chauffage sur pied à des particuliers, qui viennent prélever le bois marqué par le propriétaire. « Cela représente environ 250 stères par an. Et c'est finalement bienvenu pour couvrir les frais de regarnis éventuels dans les trouées où la régénération naturelle de chêne ne viendrait pas spontanément. »

La signature d'un contrat de vente de bois de chauffage sur pied à un particulier est indispensable pour lever la présomption de salariat et la responsabilité en cas d'accident. Pour plus d'information et modèles de contrats, consulter le site de Fransylva.